

Compte rendu de conférence :

Conférence de l'Institut d'études internationales de Montréal
UQÀM, 23 septembre 2004

Libéralisation et fractures sociales : les cas des Amériques et de la Chine

Le cas de l'Amérique latine

Dans le cadre de cette première table ronde du cycle 2004-2005 de conférences organisées à l'UQÀM par l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) sur le thème des «grandes fractures de la mondialisation», **Sylvain Turcotte** (Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques) et **Victor Armony** (Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie), **André Laliberté** (Département de science politique de l'UQÀM) et **Hélène Piquet** (Département de science juridique de l'UQÀM) étaient invités, sous la présidence de **Pierre Baudet** (Directeur d'Alternatives), à traiter du thème des impacts du libéralisme en Amérique latine et en Chine.

Sylvain Turcotte fut premier à prendre la parole et fit porter sa conférence sur certaines idées reçues relatives à la mondialisation et la libéralisation en Amérique latine. Il traita de trois perceptions relatives au processus de mondialisation en Amérique latine, deux qu'il considère erronées et une qu'il croit véridique (deux mensonges et une vérité selon ses termes).

Le premier mensonge est celui de l'image de la victime selon laquelle l'Amérique du Sud se serait fait imposer un modèle libéral destructeur par les pays du Nord. Rien n'est plus faux selon lui. Non seulement affirme-t-il que les pays d'Amérique latine ne se sont pas fait imposer un modèle néolibéral par le Nord, mais bien au contraire, que certains pays de la région, notamment le Chili, l'Argentine et l'Uruguay, ont été des moteurs de diffusion du modèle libéral dans le monde, allant même jusqu'à inspirer les réformes des gouvernements Reagan et Thatcher.

Les idées libérales se sont en effet enracinées en Amérique latine à la fin des années 60 et au cours des années 70 dans un contexte de crise du modèle de développement autocentré sur l'État national. Cette crise s'est présentée sous la forme d'une crise sociale ouvrant la voie, pour bon nombre de pays, à la prise du pouvoir par des régimes autoritaires. Dans ces conditions, le modèle libéral véhiculé par les économistes ultra-libéraux (notamment les *Chicago Boys*) s'est imposé comme une alternative séduisante pour les pays de la région, alors que les idées keynésiennes demeuraient par ailleurs dominantes, notamment au sein du FMI. Dès lors, dans les années 70, les pays du cône sud, dont le Chili est l'exemple idéal, libéralisent unilatéralement leurs économies ainsi que leurs systèmes sociaux. Ce sont en quelques sortes les pays du Nord (Grande-Bretagne, États-Unis) et les organisations non gouvernementales telles que le FMI, qui vont observer ces expériences sud-américaines afin de concevoir leurs propres modèles. Ainsi, les États d'Amérique du sud deviendront des moteurs de diffusion du modèle libéral et c'est plutôt le FMI qui aura été l'élève du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay, et non l'inverse.

Le second mensonge que monsieur Turcotte tente de réfuter est celui de l'effet de convergence des modèles de développement que supposerait l'avènement de la mondialisation. Selon lui, l'Amérique latine ne se caractérise pas par la convergence, mais plutôt par la diversité des modèles de sortie de crise qui sont actuellement expérimentés. Cette diversité des modèles de développement économique et social est observable au sein même du Mercosur où se manifestent de profondes divergences quant aux stratégies commerciales ou aux politiques sociales mises en oeuvre par chacun des pays. Par exemple, le Brésil poursuit une stratégie néo-keynésienne, alors que l'Argentine est beaucoup plus néo-libérale et repose sur un modèle mono exportateur. Le Chili, quant à lui, finance en partie les actions du FMI, alors que le Pérou dépend de ce dernier afin de rembourser sa dette. Ce ne sont là que certains exemples des divergences entre les différents États sud-américains

Finalement, Sylvain Turcotte reconnaît que les profondes fractures sociales dues au gouffre grandissant des inégalités sont associées au phénomène de mobilité des capitaux favorisé par la globalisation financière. Du jour au lendemain, les classes moyennes se sont retrouvées dans une situation difficile et l'écart entre pauvres et riches s'est accentué (notamment en Argentine et au Mexique). Certains États d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine se font pourtant, et assez paradoxalement, les promoteurs de l'ouverture des marchés et se battent contre le protectionnisme nord-américain. La nécessité pour eux de promouvoir la mobilité des capitaux et l'accroissement des échanges fait qu'ils deviennent à la fois moteurs et victimes de la mondialisation.

Victor Armony poursuivra quelque peu en ce sens. Les fractures sociales en Amérique latine sont engendrées par la polarisation et la fragmentation de la société. Il note que l'Amérique latine est la région la plus inégalitaire du monde, mais qu'elle n'est pas pauvre. La société latino-américaine est une société duale au niveau de la distribution des richesses et une société qui s'affaiblit sur le plan du lien social. Les sociétés duales sont composées d'espaces nationaux où cohabitent deux populations aux conditions de vie totalement différentes. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais ce qui distingue l'Amérique latine des autres sociétés du même genre, serait l'existence d'un modèle dynamique où la majorité est intégrée à la modernité, mais où seulement une minorité bénéficie des avantages liés à la citoyenneté. En fait dans ce modèle dynamique, la frontière de la citoyenneté divise la société en deux. Ainsi, deux caractéristiques permettent d'illustrer la nature de la fracture sociale qui sévit en Amérique latine : d'une part, les profondes inégalités et, d'autre part, la tendance à la fragmentation de la société due à la dissolution du lien social et citoyen. L'étude de ce modèle de société duale est d'autant plus pertinente, selon monsieur Armony, que la mondialisation actuelle tend à le généraliser à l'échelle de la planète. Il reprend ainsi l'expression d'Eduardo Galeano pour qui la mondialisation actuelle conduit à un phénomène de *brésilianisation* du monde, et non de développement égalitaire tel que le prône l'idéologie néolibérale.

Victor Armony s'est ensuite penché sur les aspects positifs et négatifs de la libéralisation politico-économique en Amérique latine. Du côté positif, il note que la libéralisation a permis un élargissement de la scène publique. La démocratie est enfin reconnue comme une nécessité, tant par la gauche que par la droite politique. Cette ouverture s'est traduite

par l'essor d'une presse indépendante, par la diminution du contrôle social (affaiblissement des valeurs traditionalistes comme le paternalisme), par la valorisation de l'individualité, par l'émergence de nouvelles identités qui tendent à s'affirmer dans l'arène politique et, finalement, par l'augmentation des attentes des citoyens qui alimente de nouvelles formes de mobilisation sociale qui s'inscrivent en rupture avec le populisme d'antan.

Du côté négatif, la libéralisation n'a pas résolu le problème des inégalités, bien au contraire. La fracture entre les gagnants et les perdants traverse désormais tous les groupes sociaux. Dans ce contexte d'érosion de la cohésion sociale, l'avènement de la démocratie et l'espoir que cela a pu susciter auprès des populations a vite pu tourner en frustration de la part de citoyens qui manifestent leur désillusion à l'égard de la classe politique, comme ce fut le cas en Argentine lors de la crise de décembre 2001 (*Que se vayan todos !*). La prise de conscience du caractère superficiel de l'inclusion politique par la citoyenneté et le profond mécontentement populaire à l'égard des élites sapent les fondements des institutions démocratiques, qui perdent de leur légitimité, et conduit à un processus de dépolitisation des secteurs populaires, à l'émergence d'un discours antipolitique, au repli sur l'individualisme ou, pire, à l'anomie et les actes de violence.

Le cas de la Chine

André Laliberté débute son intervention en mentionnant que depuis le début des réformes économiques de 1978, la Chine connaît des mutations très profondes. Dans le domaine de la sinologie, on préfère en général parler de *latino américanisation* de la Chine plutôt que *brésilianisation* de la Chine. Le thème *brésilianisation* fait référence à certaines expériences parfois positives, alors que l'expression latino américanisation fait plutôt référence aux expériences du Chili de Pinochet ou de l'Argentine des militaires. Comme la Chine est en voie de devenir l'une des sociétés les plus inégalitaires de la planète, cette deuxième expression semble mieux lui convenir. La Chine est définitivement loin de correspondre aux idéaux socialistes d'autrefois.

Un autre fait incontournable est que la Chine est actuellement l'un des moteurs les plus efficaces de la mondialisation. Les transformations sociales profondes qui affectent la Chine seront accompagnées de mutations politiques et auront un effet inévitable sur les sociétés occidentales. Monsieur Laliberté se propose de mettre l'accent sur les quatre grandes fractures les plus importantes dans le cas de la Chine et les plus susceptibles d'avoir un impact important sur nos sociétés.

La première grande fracture qui déchire la Chine est celle qui concerne l'inégalité entre la ville et les campagnes, entre les citadins et les paysans. Cette fracture, qui serait en pleine croissance, fait peser un risque politique intérieur évident et cause des maux de tête à l'administration chinoise qui tente de favoriser une migration des paysans vers la ville. Les campagnes sont surexploitées et la Chine doit poursuivre son processus d'urbanisation et gérer les problèmes qui en découlent : logement, chômage, pressions sur l'environnement et ainsi de suite.

La deuxième grande fracture est reliée à la différence considérable entre les économies des provinces côtières et des provinces intérieures. Ces disparités considérables s'expriment dans le clivage existant entre les niveaux de vie de leurs habitants respectifs. Le gouvernement s'attaque au problème en tentant de désenclaver les provinces de l'ouest du pays et de favoriser les échanges inter provinciaux. Cette politique risque cependant de causer d'autres fractures, car désenclaver les provinces de l'ouest signifie également désenclaver les régions autonomes peuplées par les minorités nationales. Peuvent en découler une migration de chinois vers des zones habités par des populations non chinoises, une aggravation des rapports déjà tendus entre ces groupes et un nouvel accroissement des écarts entre groupes sociaux (une nouvelle domination des chinois sur les populations non chinoises moins instruites et n'occupant que très peu les postes décisionnels).

Une troisième fracture qui se développe, est celle qui est reliée à la différence entre la nouvelle et l'ancienne économie chinoise. Les provinces de la côte et du sud de la Chine sont beaucoup plus dynamiques et sont reconnues comme « l'atelier du monde ». Les provinces du nord-est, quant à elles, se sont développées autour de l'industrie lourde. Une industrie souvent vétuste, inefficace, polluante et peu rentable. Cette situation pose des problèmes au niveau de la continuité des réformes et du développement de l'industrie chinoise. D'autres dilemmes se posent pour le gouvernement chinois. Une fermeture de ces usines impliquerait une mise à pied massive de travailleurs chinois qui bénéficient souvent de conditions meilleures que leurs homologues de la côte et du sud. Ces hésitations du gouvernement chinois à aller de l'avant dans ses réformes placent la Chine dans une situation économique délicate. Il faut choisir entre aller de l'avant avec les réformes et placer le nord-est du pays dans une situation sociale périlleuse à cause du non emploi ou conserver l'existence de cette industrie dans sa forme actuelle et mettre en cause les réformes économiques.

La quatrième grande fracture est celle des générations et est liée, sous bien des aspects, aux trois fractures précédentes. Par sa politique de l'enfant unique, le gouvernement chinois a pu limiter la croissance de la population, mais la main-d'œuvre chinoise est toujours extrêmement nombreuse et continue d'augmenter. La compétition sur le marché du travail est toujours très féroce et de plus en plus d'individus ont et auront de la difficulté à se trouver un emploi. Dans dix ans, la situation sera unique au monde. Aucun pays ne connaît un phénomène conjugué de vieillissement de sa population parallèlement à un sous-développement au plan des politiques sociales. La population travailleuse sera confrontée à l'obligation de voir au bien-être non seulement de ses enfants, mais de la génération précédente qui devra être prise en charge. La mise en place d'un régime de politiques sociales devient donc une priorité absolue de l'administration chinoise car, en l'absence d'un régime de retraite, la politique même de l'enfant unique pourrait être remise en cause par une population désireuse d'assurer ses vieux jours.

Hélène Piquet discute des impacts du droit chinois sur les fractures sociales. Elle se questionne en fait à savoir si le droit chinois - et en particulier le droit chinois du travail - cause ces fractures sociales, s'il les accentue ou s'il peut contribuer à les réduire? Madame Piquet nous rappelle d'ailleurs que la Chine était, en 2003, l'un des bénéficiaires

privilégiés des investissements directs étrangers, ce qui a des impacts directs sur les individus qui travaillent dans les entreprises étrangères.

Il y a, contrairement à une croyance populaire, un droit chinois auquel la population de justiciables chinois a régulièrement recours. Ce droit peut aussi, et assez paradoxalement, contribuer à renforcer les fractures sociales. Il permet en outre de fonder juridiquement les actions du gouvernement chinois visant à réformer certains secteurs économiques de la Chine. Le droit du travail chinois sort en fait la Chine de l'ancienne rhétorique égalitaire maoïste et permet, en outre, le congédiement d'ouvriers oeuvrant au sein de ces secteurs d'activités souvent jugés vétustes et dont André Laliberté faisait mention précédemment. Le gouvernement chinois, désireux de se débarrasser de ces entreprises d'État, trouve dans ce droit du travail la justification de son action. Cette situation contribue à aggraver une situation sociale déjà fragile, surtout dans le nord-est de la Chine. Les ouvriers chinois qui sont mis à pieds et qui, pour la plupart, ont toujours appartenus à ces entreprises d'État ne peuvent se retrouver un autre emploi rapidement. Il y a en Chine une émergence de l'entreprise privée et une prédominance des secteurs reliés aux technologies qui reposent sur les connaissances de l'informatique. L'incapacité des travailleurs chinois, qui ont souvent plus de quarante ans, de se recycler et d'occuper les emplois nécessitant ces connaissances informatiques, fait qu'ils sont confinés à l'inactivité. C'est ce que madame Piquet nomme «l'apartheid informatique».

Il y a dans la société chinoise une volonté d'améliorer les conditions de vie de la population. Certains projets de lois soumis aux législateurs chinois soulignent cette nécessité de remédier à la situation qui prévaut actuellement, notamment au niveau de la santé. Il existe cependant une fracture de genre qui concerne non seulement la différence entre l'homme et la femme en Chine, mais également la différence existant entre les femmes elles-mêmes. Il y a un net clivage entre la femme paysanne, généralement peu éduquée, et la femme citadine qui occupe des fonctions plus valorisantes et dont les conditions de travail sont nettement meilleures que leurs homologues de la campagne. On peut considérer qu'il y a en Chine, comme en Amérique latine, des gagnants et des perdants des réformes. Le droit du travail se penche actuellement sur ces problèmes et produit des résultats tangibles à ce niveau. Ces fractures obtiennent l'attention des législateurs chinois et cela représente déjà une avancée.

Liens :

Institut d'études internationales de Montréal : <http://www.ieim.uqam.ca>

Chaire Raoul-Dandurand : <http://www.dandurand.uqam.ca/>

Chaire MCD : <http://www.dandurand.uqam.ca/>

Alternatives : <http://www.alternatives.ca/>

